



CCE de jeudi 15 avril 2010

Avis des élus CFDT

➤ Info consultation sur projet d'accord politique de rémunération et mesures salariales 2010

Si un projet d'accord est présenté ce jour à la consultation du CCE, c'est avant tout parce que les organisations syndicales CFDT, CFE/CGC et FO ne se sont pas satisfaites de l'échec de la négociation à la fin de l'année 2009, qui a conduit l'entreprise à mettre en place de manière unilatérale des mesures salariales non seulement très insuffisantes, mais également quasi exclusivement individuelles, puisque seule l'ancienneté a échappé à cette logique. Notre ténacité tout au long de ces dernières semaines a payé, puisque ASF a accepté de se remettre autour de la table, sans rupture du dialogue.

Le projet d'accord présenté aujourd'hui est le fruit de cette négociation, et même si certains pourront toujours arguer que c'est insuffisant, les augmentations complémentaires sont tout de même suffisamment notables, avec notamment des augmentations générales pour les ouvriers/employés/maîtrise technique de 1,4% au 1^{er} janvier, ce qui représente 80% de l'enveloppe globale consacrés aux augmentations générales. De même l'enveloppe consacrée à la maîtrise d'encadrement est sensiblement augmentée, ainsi que les SBAG. Et si cet accord manque d'ambition pour les cadres, ce point fera l'objet d'une attention particulière dès l'année 2011, puisque nous travaillerons à l'élaboration de nouveaux critères collectifs dans la mise en œuvre des objectifs.

Enfin, pour la première fois ASF s'engage dans cet accord à « ...à créer des emplois dans chaque filière afin d'équilibrer les départs et pour répondre également aux besoins en personnel générés par de nouvelles organisations ». Un premier pas est engagé vers l'arrêt de la baisse des effectifs réclamé par tous !

Pour toutes ces raisons, les élus CFDT émettent un avis favorable sur ce projet d'accord.

➤ Info consultation sur le projet d'accord filière TS

Le projet d'accord présenté ce jour a considérablement évolué depuis le début de la négociation. Chaque organisation syndicale a pesé pour faire évoluer le texte initial qui était loin de répondre aux aspirations des salariés de cette filière. Des points forts ont été obtenus, dont les plus significatifs sont ;

- la pérennisation de l'intégralité de la filière dans ASF,
- la reconnaissance salariale de la polyvalence qui jusqu'à maintenant se mettait en place de « en catimini » sans être reconnue à sa juste valeur,
- l'application des contreparties de l'accord aux centres supports,
- la pérennisation des astreintes,
- l'intégration d'un programme de formation à la hauteur des enjeux.

Pour autant, nous regrettons de ne pas avoir abouti sur certains points, n'étant toujours pas convaincus par la pertinence du rallongement des plages horaires ou encore celle du travail de quelques samedis ou jours fériés.

La CFDT affirme que le contenu du projet d'accord est acceptable en l'état, et nous ne nous engageons pas par défaut ou fatalisme. Nous signerons cet accord car il permet de sécuriser les emplois et d'arriver enfin à une reconnaissance de cette filière par l'affirmation de son internalisation durable. Tout n'est pas acquis pour autant, et les signataires de cet accord devront, à travers une commission de suivi, veiller non seulement à sa bonne application dans le respect des engagements, mais également à l'évolution des périmètres de certains postes comme les TSI par exemple. Les élus CFDT émettent un avis favorable sur ce projet d'accord.

➤ Info consultation sur le projet d'accord diversité et égalité des chances

La CFDT avait plusieurs objectifs dans cette négociation : embauche de jeunes pour rééquilibrer la pyramide des âges, lutte contre l'individualisation des rapports professionnels et humains, communication des bonnes pratiques, dispositifs d'alerte en cas de discrimination subie ou constatée, accès des femmes aux postes de responsabilité sont autant de points forts qui doivent tous nous engager vers une amélioration constante de la diversité et de l'égalité des chances.

En effet, ASF part de loin, et même si les choses bougent, le retard pris est considérable. Mais les intentions sont fortes et la volonté commune d'y arriver est là. Et c'est sur les résultats que nous serons tous jugés. Les élus CFDT émettent un avis favorable à ce projet d'accord.